

S'en aller de Québec à Charny dans la plus sage et la mieux conduite des automobiles ; admirer, chemin faisant, toutes les jolies choses que vous jettent aux yeux les paysages d'automne ; parler, devant un peuple nombreux, attentif et bien disposé, de quelques-unes des œuvres diocésaines d'action catholique ; jouir, après avoir fait ses « petites dévotions », de la bonne hospitalité d'un presbytère accueillant et, pour finir, s'en revenir chez soi, au moment où, dans le soir qui tombe, s'allume sur la campagne, sur la ville et sur l'eau, le fourmillement des lumières tranquilles, c'est occuper agréablement et, à la fois, très utilement, si je ne me trompe, son après-midi du dimanche.

Quoi qu'il en soit, il y eut, dimanche dernier, une belle séance paroissiale dans l'église de Notre-Dame du Perpétuel Secours de Charny.

Et voici, pour couper au plus court, ce que dirent à la population de Charny les trois missionnaires de l'Action Sociale Catholique.

M. Léo Pelland, avocat, qui fut le premier orateur de la séance, plaida en faveur de l'établissement des Comités Paroissiaux.

On se demande parfois, dit-il, pourquoi telles et telles œuvres, reconnues comme excellentes, ne se réalisent point dans tels et tels milieux qui en bénéficieraient largement : pourquoi, par exemple, on n'établit point une Caisse Populaire ici où l'on gaspille et où certains trouveraient profit à faire des emprunts faciles ? pourquoi, encore, on lit si peu le journal catholique là où, pourtant, on aurait tant besoin d'avoir des idées nettes et des pensées justes ? pourquoi la cause de la tempérance fait, en quelques endroits, des progrès plutôt lents ? pourquoi les relations entre patrons et ouvriers sont, ailleurs, un peu tendues et, dans certains cas, franchement mauvaises ?

La réponse, la voici :

C'est parce que les militants et les hommes d'ordre se contentent de gémir, de déplorer, de souhaiter et qu'ils n'en viennent pas au groupement de leurs énergies, de leurs bonnes volontés et de leurs efforts ; parce qu'on ne se rend pas suffisamment compte que la coopération des laïques est nécessaire pour que se commencent, se continuent ou s'achevent certains travaux apostoliques dont le curé tout seul ne peut venir à bout ; parce que, pour tout dire d'un mot, il nous manque le Comité Paroissial, c'est-à-dire, « le groupement d'une élite de paroissiens qui s'ap-
« pliquent à travailler de concert, sous la direction immédiate de
« leur curé, en vue d'accomplir des œuvres catholiques dans leur
« milieu paroissial. »